DLP 13-8-93003216



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION
GRANDES CULTURES
C.P.P.A.P. N° 1859 AD
AVERTISSEMENTS AGRICOLES AQUITAINE
N° ISSN 0763.7314

BULLETIN TECHNIQUE N° 10 — ABONNEMENT ANNUEL : 330 F

VENDREDI 13 AOUT 1993

MAIS

ATTENTION AUX POSSIBLES ATTAQUES DE CHENILLES DE CIRPHIS POUR LA 2EME QUINZAINE D'AOÛT

MAIS

CIRPHIS

Le piégeage de ce papillon est continu dans le Bassin de l'Adour. Des infestations larvaires ont pu être observées sur prairies de graminées : les chenilles mesurent de 0,3 à 0,5 cm (stades L2 et L3).

Il y a risque d'infestation en cultures de maïs (consommation, sucrés et semences), notamment celles situées à proximité de zones enherbées (bords de fossés et d'étiers, bords de chemins et routes, jachère spontanée ou ensemencée en graminées) et surtout champs infestés de chiendent, digitaire, sétaire, panic et ray-grass.

On surveillera donc attentivement les graminées adventices afin d'intervenir sur les zones infestées et de prévenir une attaque sur maïs (*Haute Lande, Chalosse, Côteaux de Béarn, Pays Basque, Tursan,* palus et voisinage des *Palus de Garonne* et *de basse Dordogne*).

Si vous observez des feuilles de graminées dentelées, voire déjà dévorées, inspectez aussi les maïs à proximité (bords de feuilles dévorés, déjections à l'aisselle des feuilles...) **et traitez la zone infestée.**

On utilisera un insecticide pyréthrinoïde autorisé sur vers gris en maïs, à la dose autorisée (consultez le dépliant AGPM-SPV, tableau "vers gris" diffusé avec notre bulletin n° 3 du 9 avril 1993) en s'assurant d'un volume suffisant de bouillie pour pénétrer la végétation.

Un conseil : lorsqu'une attaque est constatée sur maïs, les chenilles sont souvent à des stades avancés, les dégâts sont déjà sérieux (perte de la surface chlorophyllienne, soies des épis dévorés), il est déjà tard pour intervenir : **détectez le début de l'attaque si vous voulez traiter efficacement.**

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT / PROTECTION DES VÉGÉTAUX
51, rue Kieser 33077 Bordeaux Cedex - Tél. 56 00 42 03 • Télécopieur 56 00 42 31
Régisseur de Recettes : D.R.A.F. AQUITAINE • CCP BORDEAUX 6 700 09 P
BULLETIN TECHNIQUE / PUBLICATION PÉRIODIQUE- imprimé à la Station d'Avertissement Agricoles / Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

P 68